

ça bouge !

05
février
2021

ça bouge !

N°1490

LES VOEUX DES ÉLUS



Bonjour à toutes et tous,

Cette semaine, nous revenons sur les voeux des élus ainsi que les souhaits des Résidents pour l'année 2021.

En espérant que tous ceux - ci soient entendus et nous fassent bénéficier d'une année plus douce.

Mr Wender et l'association Citoyennage reviennent sur la liberté d'expression des Résidents au travers d'un article et d'un texte.

Les fouilles sur le parking de la Résidence de l'Abbaye connaissent des rebondissements, nous vous les partageons.

La chandeleur a régalé les Résidents des Bords de Marne. La Résidence de l'Abbaye propose désormais le paiement par carte bleue à la petite boutique et au bar.

Bonne semaine à tous

Delphine FOUGERAS

L'ACTU DES RÉSIDENCES

- LES VOEUX DES ÉLUS
- LES SOUHAITS DES RÉSIDENTS
- CITOYENNAGE, UNE TRIBUNE POUR S'EXPRIMER
- DE LA GUERRE ET DES PRIVATIONS DE MR WENDER
- NOUVELLES PRESCRIPTIONS DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES
- LA CHANDELEUR

ACTUALITÉS

- TERMINAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE
- LE DOMAINE MARITIME SOUS MARIN FRANÇAIS ÉTENDU DE 150 000 KM²
- PLANNING ACTIVITÉS
- JEUX

ABCD

LES VOEUX DES ÉLUS

Comme chaque année les élus sont venus présenter leurs voeux aux Résidents.

C'est donc à la suite du Conseil d'Administration que Mr Soussy Président, Mr Mellouli Premier Vice Président et représentant de la ville de Bonneuil sur Marne et Mr Champvert, Directeur ont présenté leurs voeux à l'ensemble des Résidents et aux personnels. Covid oblige les voeux ont été retransmis en vidéo au sein de chaque Résidence du Groupe ABCD.



ABCD



ABBAYE

LES SOUHAITS DES RÉSIDENTS

Dans un précédent Ca Bouge nous vous avons présenté l'arbre à voeux de la Résidence, le mois de janvier étant fini l'arbre à été retiré et à emporter avec lui l'ensemble des voeux pour qu'ils se réalisent !!!

Voici un extrait des voeux pour nous donner de l'espoir.



ABBAYE

VŒUX 2021

JE SOUHAITE UNE BONNE ANNEE ET UNE
BONNE SANTE A TOUS POUR 2021

ABRACADABRA, QUE
LE VIRUS
DISPARASSE !

CONTINUER A ME
RENDRE UTILE A LA
RESIDENCE

QUE JE PUISSE AVOIR DE LA
FAMILLE QUI ME RENDENT
VISITE

QUE JE RETROUVE L'AUTONOMIE
A LA MARCHE !

FRANCOISE, GROS BISOUS
DE TA MAMAN...

ABBAYE

VŒUX 2021

QUE LE VIRUS NE FASSE PLUS DE DEGAT A L'EXTERIEUR ET AU SEIN DE LA RESIDENCE. ET SURTOUT QUE LE VACCIN SOIT EFFICACE.

QUE L'ON SOIT LIBERE DE TOUT CA.

QUE LES GENS PUISSENT TRAVAILLER ET MANGER.

QUE TOUT CA S'ARRETE ET DE REPENDRE LES ACTIVITES COMME AVANT.

JE VEUX POUVOIR FAIRE DES BISOUS.

RETROUVER NOTRE LIBERTE ET LE CONTACT AVEC NOTRE FAMILLE.

CITOYENNAGE

CITOYENNAGE, UNE TRIBUNE POUR S'EXPRIMER

Nourri par les groupes de paroles organisés sur les résidences dans le cadre de Citoyennâge, Mr Wender nous livre son ressenti et sa réflexion sur les conséquences de la crise sanitaire. Ce texte, qui nous précise-t-il n'est pas une mise en cause, mais seulement un constat, met en relief tout ce que la vie sociale en temps ordinaire apporte au bien-être et à la raison de vivre de chacun d'entre nous. Si, durant la crise et à la sortie du premier confinement, des solutions se sont dessinées telles que la Gazette quotidienne, le Journal de Flo, Clem et lulu, les chansons aux balcons, les gyms de couloir et d'autres ... pour maintenir et redonner un élan de vie, ce texte offre des pistes de réflexion pour sauvegarder à l'avenir une vie sociale de qualité.

Françoise, Responsable de vie sociale



« De la guerre et des privations »

Mr Philippe Wender

Nous sommes en guerre contre la Covid ! Pour notre génération qui a vécu la seconde guerre mondiale, une des conséquences de ces deux drames est que nous avons subi dans les deux cas un certain nombre de privations.

Parmi les privations d'hier, pour les enfants que nous étions, la plus importante était sans conteste pour beaucoup d'entre nous, l'absence de nos pères prisonniers en Allemagne.

Celles d'aujourd'hui dans les EHPAD sont tout à fait différentes. Sur les visites des proches, je pensais que tout avait été dit, mais avec le nouveau confinement nous avons des visites limitées et il convient d'en dire un mot. Les visites sur rendez-vous ne sont pas toujours bien comprises par les résidents, on les voit errer dans le hall en attente des leurs, n'ayant pas compris quand ils allaient venir. Les rencontres dans la grande salle du restaurant sont également un sujet de frustrations. Elles manquent totalement d'intimité puisque jusqu'à sept familles s'y côtoient plus ou moins bruyamment. Elles ne remplaceront jamais les visites en logement.

Revenons aux autres privations. Durant la période du premier confinement nous avons reçu le minimum indispensable, c'est à dire les soins et la nourriture, mais nous avons manqué du superflu pourtant indispensable.

Nous avons été privés de la liberté d'aller et venir ce qui implique de nombreuses conséquences. A commencer par la suppression des sorties en groupe, pour aller au restaurant, au cinéma, ou à un spectacle. **Nous avons aussi été privés des séjours vacances** organisés par la résidence.

Nous avons été privés d'activités physiques : kiné, gym douce, tir à l'arc, marche... Ce qui a été très nuisible à notre santé.

Nous avons été privés des repas en famille dans la résidence ou à l'extérieur.

CITÉ VERTE

Nous avons été privés de spectacles : chanteurs, musiciens, comédiens, concerts des élèves et professeurs du conservatoire de Sucy.

Nous n'avons pas fêté les anniversaires en commun au restaurant.

Nous avons été privés de la visite des petits enfants du RAM (relais assistantes maternelles) qui animent nos matinées.

Nous avons été privés des activités en commun : les jeux en groupe ou les jeux de table comme le Triaminos et le Scrabble si importants pour certains d'entre nous. Et de la collation de 16h30 qui réunit une bonne partie des résidents comme l'avant dîner à partir de 18h00.

Les catholiques ont été privés de messe et de communion, et pour certains du pèlerinage à Lourdes.

Nous avons été privés de réunions de concertation : les conseils des résidents et les commissions qui nous permettent de participer à la gestion de la résidence comme la commission des repas, la commission des sorties, la commission anti-gaspi...

Nous avons été privés des repas dans la salle de restaurant qui est pour nous un lieu de convivialité irremplaçable. Le repas en plateau servi dans le logement est très frustrant.

Nous n'avons pas pu fleurir nos balcons.

Nous n'avons pas bénéficié de ventes dans nos locaux de vêtements, bijoux fantaisies, parfums...ni de la petite boutique hebdomadaire pour les produits de première nécessité.

Ces manques dessinent en creux tout ce qui rythme les plaisirs et les jours de la vie en résidence. Ils marquent l'importance du personnel non-soignant pour notre bien-être.

Philippe Wender, décembre 2020

ABBAYE

NOUVELLES PRESCRIPTIONS DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Les vestiges retrouvés sont d'une telle richesse qu'une prescription complémentaire vient de nous parvenir.

Les fouilles s'achèveront donc normalement à la fin du mois de février.

Monsieur Berrios, Maire de Saint Maur est venu visiter ce chantier vendredi 29 janvier en présence de Mr Gillon, Président de la Société d'histoire et d'archéologie "Le Vieux Saint-Maur", de Mr Poirier, Chef du service archéologie, Conseil départemental du Val de Marne et de Mr Gohin, archéologue, Responsable du suivi du chantier.

Vous trouverez ci-dessous, cette nouvelle prescription qui vous livre les découvertes ainsi que leurs datations.

Christine, Responsable Travaux



ABBAYE





PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Cahier des charges annexé à l'Arrêté n°2021-072 du 22/01/2020
portant prescription complémentaires à l'arrêté n°2020-065 du
31/01/2020

Affaire suivie par : Laurence Moreno
Service : Archéologie
Tél : 01 56 06 51 69 / 51 73
Courriel : laurence.moreno@culture.gouv.fr
Réf : SD/LM/ 2021-

CAHIER DES CHARGES COMPLEMENTAIRE RELATIF A LA FOUILLE PREVENTIVE DE

SAINT-MAUR-DES-FOSSES

(Val de Marne)

Résidence de l'Abbaye

3, impasse de l'Abbaye – 10, quai Beaubourg

Réhabilitation et extension du bâtiment K de l'EHPAD, création d'un parking souterrain

Surface projet 1500m²

*annexé à l'arrêté de prescription 2021-072
en date du 21/01/2021*

En application de l'article 2 de l'arrêté n° 2021-072 daté du 21 Janvier 2021, la fouille archéologique préventive sera réalisée conformément au cahier des charges ci-après :

La fouille préventive prescrite par l'arrêté n°2020-065 en date du 31/01/2020 a conduit à la mise au jour d'une densité de vestiges archéologiques supérieure à ce qui pouvait être déduit des sondages de diagnostic réalisés en amont, notamment en raison de leur exiguïté liée à des conditions d'accessibilité réduites. Outre cette densité, la nature des éléments mis au jour, décrits ci-après, conduit à redéfinir et à adapter les objectifs de la fouille préventive définis dans le cahier des charges annexé à l'arrêté n°2020-065 mentionné ci-dessus. Le potentiel stratigraphique à étudier est nettement supérieur à ce qui avait été déduit des sondages et la présence remarquablement conservé d'un ancien chenal aménagé dès le haut Moyen Âge, avec ses berges maçonnées et ses niveaux alluviaux encore en place, ont conduit à redéfinir la stratégie de la fouille pendant le déroulement de l'opération dans le cadre du contrôle scientifique et technique réalisé par le Service régional de l'archéologie, en accord avec le responsable scientifique de l'opération. Malgré l'adaptation de la stratégie de fouille à ces nouvelles découvertes, il est nécessaire d'ajuster les données du cahier des charges et les moyens de cette opération en fonction de nouveaux objectifs scientifiques, objet de cette prescription complémentaire édictée en application de l'article R.523-47 du Code du patrimoine et à la suite du compte-rendu des deux experts de la Commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA, M. Etienne Louis et Mme Isabelle Caillot) Centre-Nord, en date du 15 décembre 2020. La suite et la fin de l'intervention archéologique sera réalisée conformément au cahier des charges scientifiques complémentaire développé ci-après.

Contexte scientifique

Le diagnostic archéologique réalisé sous la direction de M. Ludwig Gohin (Service Archéologie du Val-de-Marne) et remis au préfet de la région le 27 Novembre 2019, avait permis de mettre au jour, sous des remblais de démolition des XVIIIe - XXe siècles, des niveaux et des aménagements de l'époque médiévale depuis le XIIIe siècle (fondation de mur, caniveau et sols au niveau de l'emprise du bâtiment K d'une part et, d'autre part, une portion du mur de l'enceinte de l'abbaye au niveau de l'extension du restaurant en rez-de-chaussée - bâtiment A) et moderne (murs du bâtiment des Ursulines). Bien que le diagnostic ait porté sur une surface de 11,93 % de l'emprise, de nombreuses contraintes techniques (bâti, conservation de l'accès pompier, utilisation du parking, réseaux en activité) ont conduit à limiter les investigations à une seule tranchée de sondage discontinue effectuée à proximité d'un bâtiment existant.

La prescription de fouille préventive n°2020-350 du 15/07/2020, concernant la partie septentrionale de l'emprise de l'ancienne abbaye de Saint-Maur-des-Fossés de fondation royale mérovingienne, et son cahier des charges portant sur l'emprise du bâtiment K et validés par la CTRA des 27-28 et 29 Janvier 2020, a été constitué sur les éléments issus de ce diagnostic. L'épaisseur de la stratigraphie était estimée à 1 mètre environ en moyenne (hors remblais récents).

Le décapage de la fouille archéologique préventive du site du 3, impasse de l'abbaye a débuté le 14 septembre 2020.

La fouille des vestiges de la seconde partie du Moyen Âge et de l'époque moderne, très largement engagée et conforme au programme initial, a permis de reconnaître dans la partie septentrionale de l'emprise les niveaux des XIIIe et XIVe siècles avec :

- un caniveau entièrement conservé et ses dalles de couverture,
- des vestiges de murs dont celui de l'enceinte de l'abbaye du XIVe siècle dégagé manuellement et partiellement en raison de la présence de réseaux de canalisation dont un amianté,
- un égout médiéval de 3 mètres de hauteur sous voûte incluse, pour 1,20 ou 1,50 mètre de large et contrefort intérieur daté provisoirement du XIIIe siècle, mais dont la profondeur reste encore inconnue.

Si la fouille a conforté les éléments vus au diagnostic, elle s'avère bien plus complexe, avec une stratigraphie beaucoup plus importante que prévue, notamment dans la partie méridionale de l'emprise.

Suite à la fouille des structures médiévales, à partir de fin octobre 2020, une imposante maçonnerie, constituée par une superposition de murs conservés sur plus de 3 mètres de hauteur, et d'une largeur de 1,60 mètre, suggérait la présence d'une forte contrainte topographique ayant conduit à aménager, au même emplacement et au cours des siècles, des murs formant en quelque sorte « terrasse » et une limite pérenne.

Mi-décembre 2020, le substrat géologique, composé de limons, a été atteint à plus de 4 mètres de profondeur sous le sol actuel. Contre la base de cet aménagement massif, en contact avec le milieu humide, ont été mis au jour des pieux en bois. Les niveaux associés au mur et au talus le plus ancien sont attribuables, par la présence de céramique en place, au premier Moyen Âge (VIIe-IXe siècles).

Durant les premières semaines de janvier à la base de cet aménagement massif, correspondant à un aménagement de berge et quai, la fouille a livré une vingtaine de pieux dans ce qui apparaît désormais comme « ancien bras » ou chenal disparu de la Marne et, au sud, un second aménagement de berge à parement assisé, blocage et parement.

Par ailleurs, la mise au jour d'un ensemble complexe de remblais paraissent assurer progressivement le comblement de cet ancien bras de la Marne à l'époque carolingienne, alors que le remodelage de la pente peut être mis en relation avec une extension de l'aménagement de l'abbaye au Second Moyen-Âge (XIIe-XIIIe siècles).

A l'intérieur de l'enceinte de l'abbaye, la partie nord n'avait jamais fait l'objet jusqu'à ce jour d'intervention archéologique et aucune structure du premier Moyen Âge n'a été formellement reconnue, exceptée une aire funéraire de l'époque carolingienne dans la partie occidentale de l'enclos lors d'un diagnostic réalisé 2015. Les moyens consacrés à cette opération doivent donc être réajustés afin de prendre en compte ces nouveaux objectifs scientifiques : il ne s'agit plus de fouiller des séquences d'occupation du second Moyen Âge sur une épaisseur moyenne de 1 m, mais d'étudier près de 4 mètres d'épaisseur de remblais surmontant un « cours d'eau » aménagé, probablement contemporain des origines de l'abbaye.

ABBAYE

Objectifs scientifiques et principes méthodologiques

La prescription complémentaire (fouille et post-fouille) vise à compléter et à adapter les moyens consacrés à la fouille de la topographie originelle de l'abbaye du premier Moyen-âge (cours d'eau » aménagé), de l'égout médiéval, du mur d'enceinte du XIVe siècle, du bief dit « Fossé Saint-Babolein ».

L'objectif principal de la fouille consiste à documenter l'origine, la structuration spatiale, la topographie, l'évolution et le statut de l'occupation de cette partie de l'abbaye. Il conviendra donc de mettre en évidence les éléments structurant de cette occupation et d'en appréhender aussi précisément que possible la chronologie.

Partie septentrionale et centrale

L'accent sera particulièrement mis sur la compréhension des aménagements des berges/quais (nature, chronologie et évolution avec les aménagements hydrauliques dans la partie méridionale de l'emprise), le but étant de déterminer l'évolution et le fonctionnement au sein de l'occupation alto-médiévale de l'abbaye.

Les contraintes liées à la profondeur des vestiges et à l'instabilité des remblais, nécessitant des paliers en gradins latéraux, ne permettent pas l'exploration intégrale des dépôts archéologiques sur l'ensemble de la surface d'emprise et sur la totalité de leur épaisseur. La fouille sera donc réalisée comme indiquée sur le plan en Annexe 2, par passes mécanisées successives, suivie de fouille manuelle et de prélèvement dès apparition des vestiges et ceci jusqu'au substrat.

Ce contexte fluvial colmaté constitue une formidable réserve propice à de nombreuses analyses. Ainsi des prélèvements, dans les sédiments le plus profonds, un échantillonnage et études de l'approche paléo-environnementale des occupations et de leur environnement doivent être prévus en quantité suffisante pour permettre la caractérisation des occupations en vue d'études (géomorphologie, sédimentologie, palynologie, carpologie, anthracologie, dendrochronologie, xylologie, malacologie, ichtyologie, archéozoologie..) seront effectués autant que de besoin. Se distribuant sur le pourtour des aménagements de berges, ces archives sédimentaires offrent des clés de lecture inespérées sur le fonctionnement et l'évolution de cet aménagement durant le Premier Moyen-âge.

Partie méridionale

- Mur d'enceinte du XIVe siècle et bief dit « Fossé Saint-Babolein ».

Les contraintes de talutage de sécurité et de stockage des déblais limitant la zone de fouille inférieure à 10m², il sera procédé à une fouille mécanisée.

Les relevés graphiques (plans et coupes chronologiquement phasés et géoréférencés) devront être localisés sur un plan et une restitution de la cote d'apparition des vestiges et des niveaux, ainsi que l'épaisseur du terrain décapé, devront être figurés. Au niveau du bief, les prélèvements tels que mentionnés dans le cahier des charges annexé à l'arrêté de prescription de fouille préventive n°2020-350 du 15/07/2020 restent inchangés. Pour des raisons de stockage des déblais et du passage d'engins de terrassement, les vestiges du mur d'enceinte et du bief dit « Fossé Saint-Babolein » ne pourront être traité qu'en deuxième phase de fouille.

- Égout du XIIIe siècle.

La fouille de l'intérieur et de l'extérieur se fera par moyens mécanisés jusqu'à sa base.

Les relevés graphiques tels que mentionnés dans le cahier des charges annexé à l'arrêté de prescription de fouille préventive n°2020-350 du 15/07/2020 restent inchangés.

Durée minimale et composition indicative de l'équipe

Compte-tenu des contraintes inhérentes à ces interventions, la durée minimale nécessaire à l'achèvement de la fouille est de **4 semaines (20 jours ouvrés)**.

Des moyens proportionnés devront également être proposés pour la conduite des études post-fouille, prenant en compte les vestiges complémentaires à étudier.

ABBAYE

Conformément aux dispositions de l'article R523-47 du Code du patrimoine, ces modifications ne devront pas conduire à modifier l'économie générale du contrat signé le 24 juin 2020.

Les autres rubriques du cahier des charges annexé à l'arrêté de prescription de fouille préventive n°2020-350 du 15/07/2020 demeurent sans changement.

Stéphane DESCHAMPS
Conservateur régional de l'archéologie d'Île-de-France



ABBAYE

Annexe 2

Saint-Maur-des-Fossés -3, impasse de l'Abbaye



-  Tracé de l'égout médiéval
-  Zone de fouille jusqu'au substrat



BORDS DE MARNE

LA CHANDELEUR

Le mardi 2 février, la Résidence des Bords de Marne a fêté la chandeleur au déjeuner; nous avons eu des galettes de Sarrazins jambon gruyère œuf ou plus généreuses les galettes savoyardes avec des lardons reblochon et pommes de terre.... et pour finir en beauté nous avons eu des crêpes sucrée au caramel beurre salé.
MME G a souhaité remercier toute les équipes pour l'organisation de ce repas.

Chrystal, Animatrice



BORDS DE MARNE



BORDS DE MARNE



T.P.E

Terminal de Paiement Electronique

*Vous pouvez désormais payer par
carte bleue à la
résidence de l'Abbaye*



Résident, Famille et membre du personnel
vous pourrez régler vos achats à la **boutique**
ainsi qu'au **bar** de la résidence par carte
bleue (contact & sans contact)

ACTUALITÉ

Le domaine maritime sous-marin français étendu de 150.000 km²

OCEAN Le domaine maritime sous-marin français va s'étendre au large de La Réunion et des îles de Saint-Paul et Amsterdam, dans les TAAF

Le domaine maritime sous-marin français a été étendu officiellement de quelque 150.000 km² dans l'Océan indien. La commission des Limites du plateau continental, organe spécialisé des Nations unies, avait annoncé en juin 2020 qu'elle autorisait la France à étendre son plateau continental.

La publication, au mois de janvier au Journal officiel, de deux décrets fixant les limites extérieures du plateau continental « fait rentrer dans le droit français l'extension du plateau continental au large des îles Saint-Paul et Amsterdam, et de la Réunion », a précisé mercredi le secrétariat général de la Mer.

Des droits sur le sol et le sous-sol marin

Le domaine maritime français va ainsi s'étendre au large de La Réunion, de 58.121 km², et au large des îles de Saint-Paul et Amsterdam, dans les TAAF, (Terres australes et antarctiques françaises) de 93.202 km², soit au total l'équivalent de plus d'un quart de la superficie de l'Hexagone. Les droits de la France sur ces zones ne s'exercent cependant que sur le sol et le sous-sol marin et non sur la colonne d'eau, qui reste du domaine international.

La Convention des Nations unies sur le droit de la mer (1982), dite de Montego Bay, donne aux pays côtiers dans ces zones des droits souverains pour l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles du sol et du sous-sol (hydrocarbures, minéraux, métaux ou ressources biologiques). « L'exploitation de ces espaces sous-marins n'est pas à l'ordre du jour », avait cependant assuré en juin le secrétaire général de la Mer dans un communiqué. Mais cela permet à la France « de préserver ses droits pour l'avenir dans de vastes espaces sous-marins, ce qui implique la possibilité d'assurer leur protection si l'exploitation n'est pas souhaitée ».

ACTUALITÉ

Le plateau continental peut encore s'agrandir

Au total, le plateau continental de la France est porté à une surface de 730.000 km², qui s'ajoute aux 10,2 millions de km² d'eaux sous souveraineté (eaux intérieures et mer territoriale) ou sous juridiction (zone économique exclusive, ZEE) françaises.

La France peut encore prétendre à environ 500.000 km² de plateau continental, notamment autour de l'archipel de Crozet, de Wallis et Futuna, de Saint-Pierre-et-Miquelon, du sud-est de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française.

Source : 20minutes.fr



Un plongeur. (Illustration) — SUPERSTOCK/SUPERSTOCK/SIPA

PLANNING ABBAYE

Samedi 6 février

DE 11H00 A 15H00 ADHESIONS ASSOCIATION LA ROSE DE L'ABBAYE

BELLAY RDC 1er : 15h00 Jeu de questions, Atrium

BELLAY 2ème : 16h00 Jeu de questions, Atrium

CASTEL 1er : 15h00 "Atelier Décopatch", Café litt

CASTEL 2ème : 16h00 "Atelier Décopatch", Café litt

CASTEL 3ème : 17h00 Jeu "Atelier Décopatch", Café litt

3ème Bellay

11h00 Atelier dessin

14h00 lecture du journal

15h00 Après midi Musical en compagnie de « Pierre Guérin

4ème Bellay

10h30 Danse

11h30 Vie quotidienne

14h00 Temps calme

16h30 Poésies et Fables

17h00 Temps de parole

Dimanche 7 février

DE 11H00 A 15H00 ADHESIONS ASSOCIATION LA ROSE DE L'ABBAYE

BELLAY 1er : 15h00 "Atelier Décopatch", Café litt

BELLAY 2ème : 16h00 "Atelier Décopatch", Café litt

CASTEL 1er : 17h00 Jeu de questions, Atrium

CASTEL 2ème : 15h00 Jeu de questions, Atrium

CASTEL 3ème : 16h00 Jeu de questions, Atrium

3ème Bellay

11h00 Diffusion de la messe

15h00 Atelier beauté et bien-être

4ème Bellay

10h30 Retransmission de la messe

11h30 Vie quotidienne

14h00 Temps calme

16h00 Gouter du Dimanche

16h30 Petit Bac

17h00 Temps de parole

Lundi 8 février

REPAS A THEME ASIATIQUE POUR TOUS

BELLAY RDC 1er

10h15 Atelier NTIC, Salle jumeaux et plus

14h45 Vidéo "Le Goût des merveilles", Théâtre

BELLAY 2ème : 16h30 Vidéo "Le Goût des merveilles", Théâtre

CASTEL 1er : 17h00 Bingo, Atrium

CASTEL 2ème : 15h00 Bingo, Atrium

PLANNING ABBAYE

CASTEL 3ème

10h15 Atelier NTIC, Café litt

16h00 Bingo, Atrium

3ème Bellay

11h00 Lecture de la revue « ça bouge »

11h00 Panier du jour / En route pour le pressing

17h00 Jeu interactif

4ème Bellay

10h30 Motricité jeux de Ballons

11h30 Vie quotidienne

14h00 Emission temps calme

15h30 Petit BAC

17h00 Lecture / Temps de parole

Mardi 9 février

BELLAY RDC 1er : 16h50 Spectacle musiques irlandaises et du monde - duo violon et guitare, Rotondes étages

BELLAY 2ème : 17h15 Spectacle musiques irlandaises et du monde - duo violon et guitare, Rotondes étages

CASTEL 1er : 15h30 Spectacle musiques irlandaises et du monde - duo violon et guitare, Rotondes étages

CASTEL 2ème :

15h55 Spectacle musiques irlandaises et du monde - duo violon et guitare, Rotondes étages

17h00 Club mémoire, Monique Bouchot, Café litt.

CASTEL 3ème : 16h25 Spectacle musiques irlandaises et du monde - duo violon et guitare, Rotondes étages

3ème Bellay

11h00 Atelier boulangerie

11h00 En route pour le pressing

11h00 Atelier Créatif

15h30 lecture du journal

16h30 jeu interactif

4ème Bellay

10H30 Danse

11h30 Vie quotidienne

14h00 Temps calme

15h00 Atelier pâtisserie 1mardi /2

16h30 Poésies et Fables

17h00 Lecture / Temps de parole

PLANNING ABBAYE

Mercredi 10 février

10h à 11h45 : Un résident vous accueille à La Boutique, Allée Commerçante

BELLAY RDC 1er

16h00 Goûters gourmands, Rotondes étage

16h00 Club mémoire, Monique Bouchot, Café litt.

BELLAY 2ème

16h00 Goûters gourmands, Rotondes étages

CASTEL 1er

16h00 Goûters gourmands, Rotondes étages

17h00 Club mémoire, Monique Bouchot, Café litt.

CASTEL 2ème

15h00 Jeux de table, Rotondes étage

16h00 Goûters gourmands, Rotondes étages

CASTEL 3ème

16h00 Goûters gourmands, Rotondes étages

Jeudi 11 février

BELLAY RDC 1er : 16h50 à 17h10 Après-midi musical musiques latinos en compagnie des Los Guachos Mamberos, Rotonde étage

BELLAY 2ème : 11h00 Jeu de marche et équilibre, Salle Bien-être

17h15 Après-midi musical musiques latinos en compagnie des Los Guachos Mamberos, Rotondes étages

CASTEL 1er

10h30 Jeu de marche et équilibre, Salle Bien-être

15h30 Après-midi musical musiques latinos en compagnie des Los Guachos Mamberos, Rotondes étages

16h00 Messe, Oratoire

CASTEL 2ème : 15h55 Après-midi musical musiques latinos en compagnie des Los Guachos Mamberos, Rotondes étages

CASTEL 3ème : 16h20 Après-midi musical musiques latinos en compagnie des Los Guachos Mamberos, Rotondes étages

3ème Bellay

11h00 Atelier dessin

11h00 Panier du jour en cuisine ou En route pour le pressing, équipe AS

14h45 Après midi musical

16h45 jeu interactif

17h00 Lecture / Temps de parole

PLANNING ABBAYE

4ème Bellay

10h30 Chant

11h30 Vie quotidienne

14h00 Temps calme

15h00 Atelier pâtisserie 1 jeudi/2

15h30 Petit Bac

Vendredi 12 février

10h à 11h45 : Un résident vous accueille à La Boutique, Allée Commerçante

BELLAY 1er

10h30 Atelier peinture, Salle peinture ou Jumeaux et plus, Anne

14h00 Atelier peinture, Salle peinture ou Jumeaux et plus, Anne

19h00 *Soirée ciné-pizza, Salon du parc*

BELLAY 2ème

15h30 Atelier peinture, Salle peinture ou Jumeaux et plus, Anne

17h00 Club mémoire, Monique Bouchot, Café litt.

19h00 *Soirée ciné-pizza, Café litt*

CASTEL 1er

16h00 Exercices corporels, Salle bien être

15h30 Atelier peinture, Salle peinture ou Jumeaux et plus, Anne

CASTEL 2ème

14h00 Atelier peinture, Salle peinture ou Jumeaux et plus, Anne

15h30 Exercices corporels, Salle bien être

CASTEL 3ème

10h30 Atelier peinture, Salle peinture ou Jumeaux et plus, Anne

14h00 Atelier peinture, Salle peinture ou Jumeaux et plus, Anne

3ème Bellay

11h00 En route pour le pressing

15h00 Chant avec le « Carré Musical »

16h00 Gym douce

4ème Bellay

10h30 Ecoute musicale

11h30 Vie quotidienne

14h00 Temps calme

15h00 Préparation de gourmandises

16h00 Bar des Amis

17h00 Lecture

PLANNING BDM

Samedi 6 Février

11h-17h Stand d'appel aux cotisations soleil au cœur à la cafétéria

11h00 Réveil musculaire à la salle du parc

14h30 Concert « Bretagne à Bercy » à la cafeteria

17h00 La grande roue à la cafeteria

Animation 3ème étage

11h00 Activité a la carte

15h00 Jeux de table

17h00 La grande roue au rdc

Dimanche 7 Février

11h-17h Stand d'appel aux cotisations soleil au cœur à la cafétéria

11h00 Revue de presse à la cafétéria

15h00 Club évasion à la cafeteria

17h00 juste prix à la cafétéria

Animation 3ème étage

11h00 Activité a la carte

15h00 Jeux de table

16h00 Collation entre amis

17h00 Grand loto, Juste prix, Bingo au rdc

Lundi 8 Février

10h00 Revue de presse au salon 1er étages

11h00 Bonjour chez vous sur RDV

11h00 Atelier cognitif au salon 1er étages

11h00 Exercices corporels à la Salle du parc

12h00 Repas rencontre

15h15 Jeux de connaissance à la cafétéria

15h00 Assemblée de prière à la Salle du parc

16h00 Heures Savoureuses à la cafétéria

16h30 Ambiance musicale à la cafétéria

Animation 3ème étage

10h15 Exercices corporels

10h30 Préparation de la pâte à crêpes

11h00 Atelier cognitif

15h00 Jeux de table

15h00 Heures savoureuses/ accordéon

PLANNING BDM

Activités club

10h45 Atelier culinaire 3e Salle du club

15h00 Rencontre autour d'un thème 3e Salle du club

Mardi 9 Février

11h00 Atelier informatique à la salle du parc

14h30 Atelier peinture à l'espace artistique

15h00 Club culture à la salle du parc

17h00 Jeux de question à la cafeteria

Animation 3ème étage

10h30 Atelier peinture au salon du 3e étage

12h00 Repas couscous

16h00 Collation entre amis

17h00 Loto au rdc

Mercredi 10 Février

10h30 Espace détente sur RDV

11h00 Tai-chi à la salle du parc

15h00 Jeux de table à la cafeteria

15h00 Atelier Créatif à la cafeteria

17h00 Bingo à la cafétéria

Animation 3ème étage

10h30 Gym détente

11h00 Revue de presse

11h30 Atelier cognitif

15h00 Couture

15h30 Do Re Mi au 3e étage

17h00 Bingo au rdc

Jeudi 11 Février

11h00 L'épicerie fine à l'accueil

11h00 Conférence « chine » à la salle du parc

15h00 Jeux de table à la cafeteria

17h00 Jeux mystère à la cafétéria

15h00 Jeux de table

17h00 Jeux mystère au RDC

PLANNING BDM

Animation 3ème étage
10h30 Gym détente
11h00 Revue de presse
11h30 Atelier cognitif

Jeudi 11 Février

11h00 L'épicerie fine à l'accueil
11h00 Conférence « chine » à la salle du parc
15h00 Jeux de table à la cafeteria
17h00 Jeux mystère à la cafétéria

Animation 3ème étage
10h30 Gym détente
11h00 Revue de presse
11h30 Atelier cognitif
15h00 Jeux de table
17h00 Jeux mystère au RDC

Vendredi 12 Février

10h30 Bonjour chez vous
12h00 Repas chinois à la cafeteria
15h00 Gym douce à la salle du parc
17h00 Loto à la cafeteria

Animation 3ème étage
10h00 revue de presse
11h00 Atelier cognitif
15h00 Jeux de table
17h00 Jeux de question au rdc

PLANNING CITÉ VERTE

Lundi 8 Février

10h45 : Atelier peinture 1er étage	Gildas	Salle d'activité
15h30 : Atelier peinture 2ème étage	Gildas	Salle d'activité
15h30 : Chiffres et lettres pour le 1er		Juan José
17h00 : Chiffres et lettres pour le 2ème		Juan José
<u>3ème étage :</u>		
11h00 : Distribution de courrier / Ecoute musicale		Déborah
15h30 : Gym douce		Cindy

Mardi 9 Février

10h30 : Boutique et Point guichet		Geneviève et Françoise
14h30 : Atelier équilibre 1er étage	Marion	S. d'activités
15h30 : Atelier équilibre 2ème étage	Marion	S. d'activités
17h00 : Mots croisés au 1er		Tiziana
<u>3ème étage :</u>		
11h00 : Revue de presse		Déborah
15h30 : Clef des champs		Pasa

Mercredi 10 Février

15h20 : Spectacle de chansons avec JP Talmond	1er	Tiziana
16h10 : Spectacle de chansons avec JP Talmond	2ème	Cindy
<u>3ème étage :</u>		
11h00 : Sortie Promenade ou gym douce		Déborah
15h30 : Atelier Manuel		Déborah

Jeudi 11 février

15h30 : Art floral "bouton d'or" 1er et 2ème		Cindy
15h30 : Mots croisés au 2ème		Juan José
<u>3ème étage :</u>		
11h00 : Documentaire	As et resto	
15h30 : Conte	Pasa	

PLANNING CITÉ VERTE

Vendredi 12 Février « Nouvel an chinois »

16h00 : Goûter gourmand Chinois au 1er Tiziana

16h00 : Goûter gourmand Chinois au 2ème Juan José

3ème étage :

11h00 : Ecoute musicale As et restauration

15h30: Art floral Cindy

Samedi 13 Février

11h00-12h00 et 13h00-14h00 :

Elections des membres du bureau de l'association
et Adhésion à l'association Le Temps de Vivre

15h30 : Ciné-club au 1er « La vache» L.Wilson et J. Debouzze

17h00 : Quizz « les couples célèbres » au 2ème Juan José

3ème étage :

11h00 : Atelier Réminiscence Marie-Noëlle

15h30 : Chansons avec Sylvain Marie-Noëlle

Dimanche 14 Février

11h00-12h00 et 13h00-14h00 : Elections et Adhésions

15h30 : Ciné-club au 2ème «La vache» L.Wilson et J. Debouzze

17h00 : Quizz « les couples célèbres » 1er Juan José

3ème étage :

11h00 : Revue de presse

15h30 : Quizz « les couples célèbres » Marie-Noëlle

PLANNING CRISTOLIENNE

Lundi 8 Février

15h50 Restaurant Qi gong avec Franck (résidents du 2ème étage)

16h10 Restaurant Qi gong avec Franck (résidents du 3ème étage)

16h30 Restaurant Loto (résidents du 2ème étage)

17h30 Restaurant Loto (résidents du 3ème étage)

1er Etage

10h00 rotonde Nouvelles du jour

10h30 salle d'activités Gym/équilibre

11h00 salle d'activités Jeu de mémoire

15h00 salle d'activités Quizz musical

16h30 salle d'activités Musique/danse

Mardi 9 Février

15h00 Restaurant Jeu de questions (résidents du 3ème étage)

16h00 Restaurant Jeu de questions (résidents du 2ème étage)

16h30 Restaurant Revue de presse (résidents du 3ème étage)

17h30 Restaurant Revue de presse (résidents du 2ème étage)

18h00 Salle PASA Atelier Bien-être (résidents du 3ème étage)

18h30 Salle PASA Atelier Bien-être (résidents du 2ème étage)

1er Etage

10h00 rotonde Nouvelles du jour

10h30 salle d'activités Atelier créatif

15h00 restaurant du 1er Atelier pâtisserie

16h30 salle d'activités Chanson souvenir

Mercredi 10 Février

15h00 Restaurant Jeux de table (résidents du 3ème étage)

15h50 Restaurant Gym douce avec Franck (résidents du 2ème étage)

16h10 Restaurant Gym douce avec Franck (résidents du 3ème étage)

16h30 Restaurant Jeux de table (résidents du 2ème étage)

17h30 Salle PASA karaoké (résidents du 2ème étage)

18h00 Salle PASA karaoké (résidents du 3ème étage)

1er Etage

10h00 rotonde Nouvelles du jour

10h30 salle d'activités Atelier bien-être

15h00 salle d'activités Ciné club

15h30 rotonde Gym douce avec Franck

PLANNING CRISTOLIENNE

Jeudi 11 février

15h00 Restaurant Yoga avec Nathalie (résidents du 2ème étage)

15h30 Restaurant Yoga avec Nathalie (résidents du 3ème étage)

16h30 Restaurant bowling (résidents du 2ème étage)

17h00 Restaurant bowling (résidents du 3ème étage)

18h00 Restaurant Lecture de la revue « ça bouge » (résidents du 2ème étage)

18h30 Restaurant Lecture de la revue « ça bouge » (résidents du 3ème étage)

1er Etage

10h00 rotonde Nouvelles du jour

10h30 salle d'activités Photo langage

11h00 salle d'activités Jeu de mémoire

15h00 salle d'activités Jeux de table

16h00 salle d'activités revue de presse

Vendredi 12 février

16h10 au restaurant Après-midi gourmand en compagnie musicale de Sébastien Charluet(résidents du 2ème étage)

17h00 au restaurant Après-midi gourmand en compagnie musicale de Sébastien Charluet(résidents du 3ème étage)

1er Etage

15h30 restaurant du rdc Après-midi gourmand en compagnie musicale de Sébastien Charluet

Samedi 13 février

15h00 restaurant Revue de presse(résidents du 2ème étage)

16h00 restaurant Revue de presse(résidents du 3ème étage)

17h00 restaurant Jeu de question(résidents du 2ème étage)

18h00 restaurant Jeu de question(résidents du 3ème étage)

Dimanche 14 février

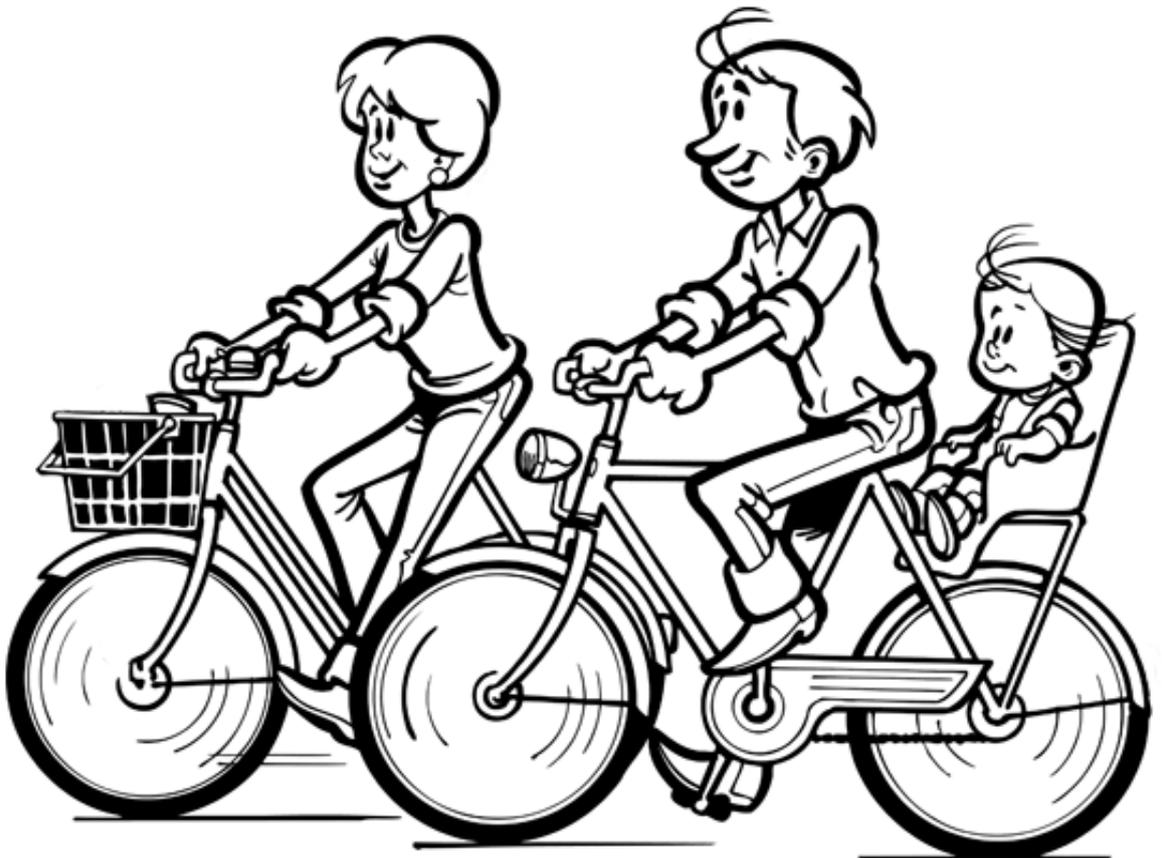
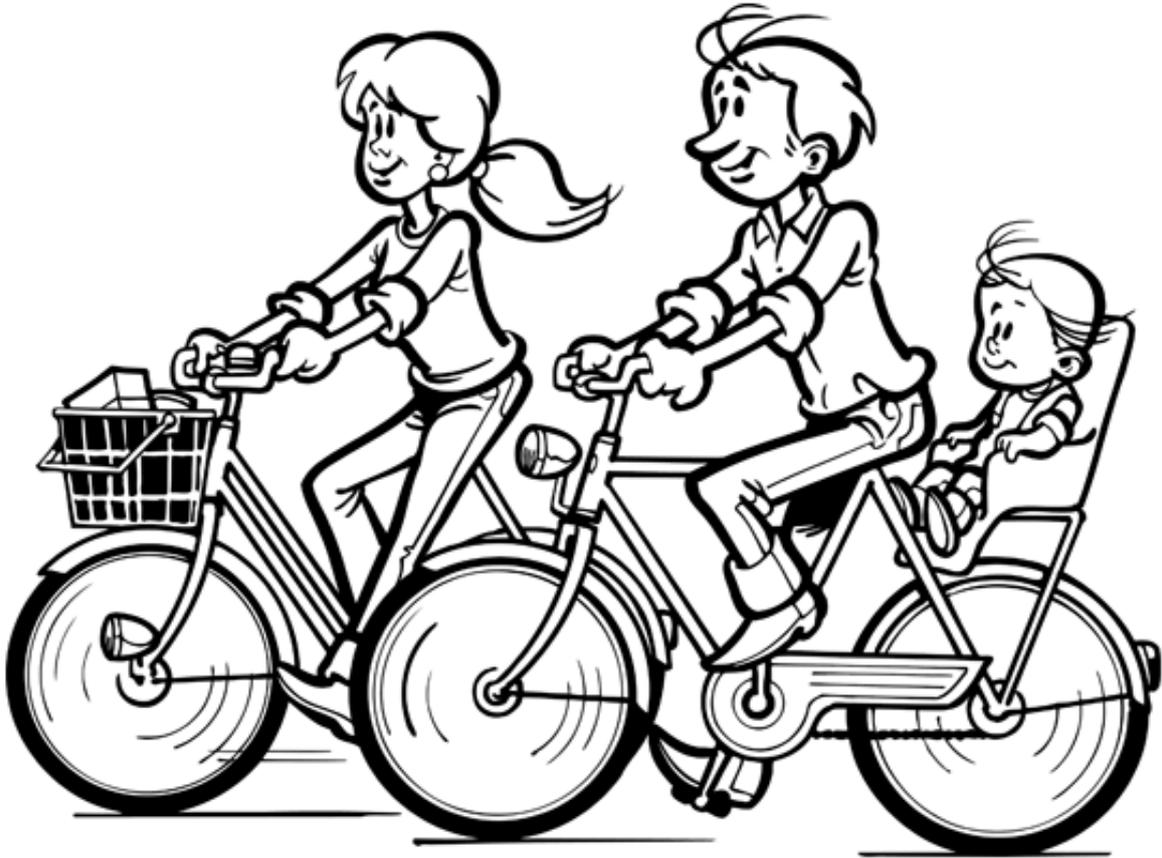
15h00 Salle PASA le Parc des félins (résidents du 2ème étage)

16h30 Salle PASA le Parc des félins (résidents du 3ème étage)

18h00 restaurant Bingo (résidents du 2ème étage)

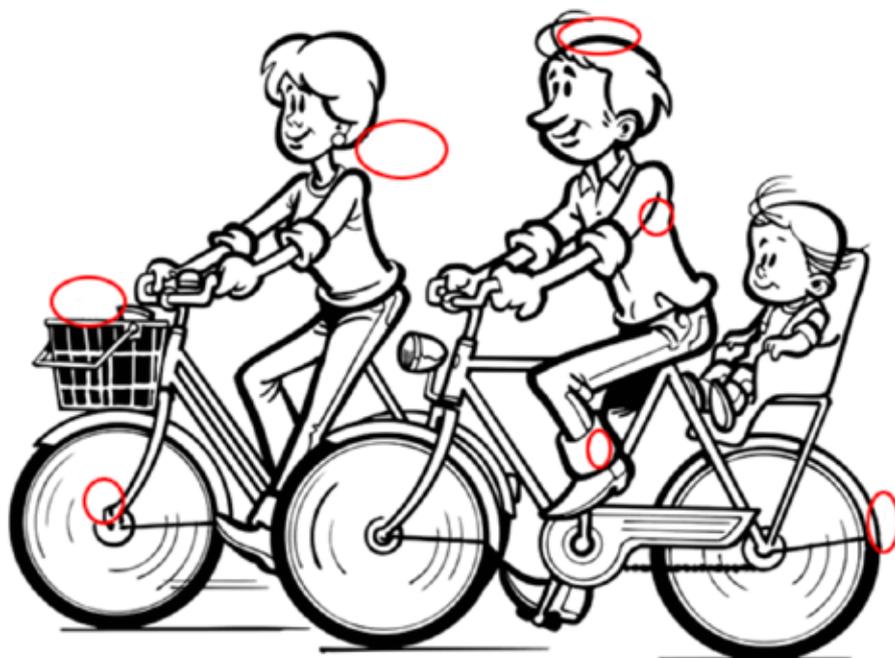
18h30 restaurant Bingo (résidents du 3ème étage)

JEUX DES 7 ERREURS



LE MOT DE LA FIN ET SOLUTIONS

SOLUTIONS DU JEU



DROIT À L'IMAGE

L'un des objectifs de la revue hebdomadaire "ça bouge" est de relayer les événements - grands et petits - de la vie au sein des Résidences grâce aux articles et aux photos qui sont adressés à la rédaction.

Afin de respecter les souhaits de chacun en termes de droit à l'image, nous attirons votre attention sur le fait que :

- Les personnes ayant posé pour les photos sont présumées avoir donné leur accord pour leur publication.

- "ça bouge" est mis en ligne sur le site internet des Résidences Services ABCD une semaine après sa parution.

Les personnes opposées à la publication de leur(s) photo(s) sont invitées à en informer la rédaction dans un délai d'une semaine suivant la parution papier.

COMITÉ DE RÉDACTION

Rédacteur en chef

Pascal Champvert

Documentation, mise en page

Delphine FOUGERAS

Edition

Les équipes d'animation

Et pour ce numéro : Les équipes d'animation Abbaye, Bords-de-Marne, Cité Verte et Cristolienne